

Approuve le vœu émis par la Société Archéologique et historique de Chelles ainsi conçu :

Le bureau de la Société Archéologique et Historique de Chelles (Seine-Marne) réuni le 8 juillet 1944.

Considérant que des travaux doivent être entrepris selon le plan d'Urbanisme prévu pour la Ville de Chelles, dans un secteur où des travaux préhistoriques mémorables furent faits.

Émet le vœu qu'une réserve soit aménagée au nord de la route de Chelles à Brou, au voisinage de la carrière Bourgeois, pour perpétuer le souvenir de ces découvertes qui ont permis de définir l'époque Chelléenne et de conserver une coupe de terrain permettant éventuellement la reprise de fouilles.

Musée de Chelles

M. et Mme
Maurice

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur Taugraf, Directeur des Antiquités, relative à la création à Chelles d'un Centre régional des Antiquités préhistoriques et à l'installation des collections du musée de Chelles.

À la suite des observations faites sur la proposition d'affecter au Musée un baraquement de l'Arme des Frères Verdeaux, Monsieur le Maire appelle le Conseil à se prononcer sur le projet de mettre l'actuelle salle des maréages à la disposition du Musée, lorsque les travaux de reconstruction de l'Hôtel de Ville seront terminés.

Après échange de vues, le Conseil en décide ainsi, ajoutant qu'en attendant cette époque, deux des petites salles de l'ancien marché couvert pourront abriter les collections.

Centre de formation professionnelle accélérée — Lecture est donnée au Conseil d'une lettre de Monsieur le Directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, faisant connaître que Monsieur le Ministre du Travail, ne peut en raison des deductions de crédits procéder à la création à Chelles du Centre de formation professionnelle accélérée qui avait été envisagée.

Résultats des Adjudications — Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil des résultats des adjudications du 26 juillet 1944 pour la Reconstruction de l'Hôtel de Ville et la peinture des écoles et de l'Hôtel des Jantes.

Concours pour un emploi de commis au service de voirie — Le Conseil approuve le programme du concours pour un emploi de commis au service de la voirie.

Vœu de l'Association des Familles de Chelles — Communication est donnée au Conseil de la réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, en suite à la transmission du vœu par l'Association des Familles de Chelles demandant en faveur des familles nombreuses, une réduction des tarifs actuels du gaz et de l'électricité.